



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Convention d'engagement refuges LPO

DEL-2021-071

Numéro de la délibération : 2021/071

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Environnement

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 31/05/2021

Date de convocation du conseil : 25/05/2021

Date d'affichage de la convocation : 25/05/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représentée : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle

Convention d'engagement refuges LPO

Rapport de Francois-Denis MOUHAOU

La LPO, Ligue de Protection des Oiseaux, anime un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelé Refuges LPO.

Ce label vise à mettre en valeur et en réseau des espaces qui préservent et développent la biodiversité, tout en offrant à l'homme une qualité de vie.

Le site du projet de poumon vert, dont l'un des objectifs est la sensibilisation à la nature pourrait bénéficier de ce label.

L'inscription de ce site au réseau Refuges LPO est conditionnée à la signature d'une convention définissant le cadre et les modalités de l'attribution du label.

En signant cette convention pour une durée de 5 ans pour le site du Poumon vert, la commune s'engage à respecter les principes suivants :

1. Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages
2. Renoncer aux produits chimiques
3. Réduire l'impact sur l'environnement
4. Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité

Nous vous proposons :

- d'approuver la convention telle que présentée pour une durée de 5 ans,
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 1^{er} juin 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

